



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Beauce-Centre
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement suivant :

**Projet de règlement numéro 627-25-25 modifiant le Règlement de zonage 627-14
visant à modifier la grille des spécifications de la zone M-42.2**

AVIS PUBLIC est donné que :

Lors d'une séance extraordinaire qui s'est tenue le 7 juillet 2025, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le projet de règlement : 627-25-25 modifiant le Règlement de zonage 627-14 visant à modifier la grille des spécifications de la zone M-42.2. Le projet de règlement 627-25-25 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le **lundi 28 juillet 2025 à 18h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 627-25-25 peut être consulté sur le site Internet de la Ville au www.vsjb.ca à la section *Ville/Règlements/Projets de règlement* et au bureau de l'hôtel de ville, 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce, durant les heures d'ouverture normales du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 8^e jour de juillet 2025


Nancy Giguère
Greffière